

Le scandaleux déplacement de l'Ecole d'ingénieur

Après le départ de l'Ecole de Nurse, la fermeture quasi totale de l'Hôpital, le Conseil d'Etat a remis cela en déplaçant l'Ecole d'Ingénieur du Locle à Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat fait donc fi à nouveau des régions périphériques et risque par là-même de remettre en cause la cohésion cantonale.

Rappelons que cette école s'inscrivait parfaitement dans le tissu économique des Montagnes neuchâteloises, fortement marqué par l'horlogerie. Le besoin d'une main d'oeuvre formée et de proximité n'est donc plus assurée. Bref, le Conseil d'Etat ne s'est-il pas marqué lui-même un auto-goal, puisque non seulement cette décision limite l'offre en ingénieurs pour les entreprises, mais condamne à long terme l'existence même d'une telle école dans le canton. En effet, comment pourrait survivre à terme une école d'ingénieur à Neuchâtel, implantée entre celle d'Yverdon et celle de Bienne ?